






















# Etape 1


















## de PARIS-Tour St Jacques à VAUHALLAN






### par VERRIERES et le GR655





#### 23 km

Distances		Descriptif	Repère
Tronçon	Cumul		
0		<b>PARIS</b> : Dans le <b>square St Jacques</b> , marcher entre la tour et la rue de Rivoli (plaque commémorative sur la tour), traverser le jardin dans sa longueur, obliquer à gauche, sortir du square (on peut voir en sortant du square, une coquille St Jacques gravée sur le pilier droit du portail).	
		Traverser l' <b>avenue Victoria</b> , continuer tout droit <b>place du Châtelet</b> , traverser le <b>quai de Gesvres</b> . Prendre à gauche, le long du quai.	
		Au <b>pont Notre-Dame</b> tourner à droite pour traverser le bras droit de la Seine. Poursuivre tout droit <b>rue de la Cité</b> .	
		<i><b>Pour ceux qui veulent s'arrêter à la cathédrale</b>, quitter la rue de la Cité à la hauteur du parvis de Notre Dame (possibilité de faire tamponner la crédentiale à la sacristie, cachet sec). Dès la sortie de Notre-Dame, prendre à gauche, traverser le bras gauche de la Seine par le Pont au Double, le quai de Montebello, puis le square Viviani en diagonale. Prendre la rue St Julien le Pauvre jusqu'à la rue St Jacques qu'on emprunte tout de suite à gauche.</i>	
1.2	1.2	Traverser le bras gauche de la Seine par le <b>Petit Pont Cardinal Lustiger</b> . Prendre tout droit la <b>place du Petit Pont</b> , puis la <b>rue du Petit Pont</b> , qui se continue par la <b>rue St Jacques</b> . Remonter cette rue. (A voir entre autres : au n°27, sur le pignon sud de l'immeuble en avancée, le "cadran solaire" de Dali.	
		Traverser le <b>boulevard Saint Germain</b> (on est tout près de l'Hôtel de Cluny à droite), passer à l'arrière de la Sorbonne, devant le Collège de France et le Lycée Louis Le Grand, traverser la <b>rue Soufflot</b> (Panthéon), on passe devant l'institut de Géographie et l'institut Océanographique ; traverser la <b>rue Gay-Lussac</b> .	
0.9	2.1	Au 252 rue Saint Jacques: <b>église Saint Jacques du Haut Pas</b> .	
		Passer devant l'église du Val de Grâce. Traverser le <b>boulevard Port Royal</b> .	
		Poursuivre tout droit par la rue du <b>Faubourg Saint Jacques</b> , traverser le <b>boulevard Arago</b> , traverser la <b>place Saint Jacques</b> et prendre en face la <b>rue de la Tombe Issoire</b> .	
1.9	4,0	Passer sous le pont, traverser l' <b>avenue René Coty</b> , et reprendre la <b>rue de la Tombe Issoire</b> , juste en face du tronçon précédent. Traverser la <b>place des Droits de l'enfant</b> , puis prendre la <b>rue du Père Corentin</b> vers la droite.	
0.5	4.5	Poursuivre tout droit la rue du Père Corentin puis sur la droite, face aux numéros 63-65, prendre une petite rue pavée ( <b>Villa Virginie</b> ) jusqu'à l'avenue du <b>Général Leclerc</b> qu'on traverse.	
		Prendre l'avenue du <b>Général Leclerc</b> à gauche en direction de la <b>porte d'Orléans</b> . Traverser le <b>Boulevard Brune</b> , poursuivre tout droit <b>place du 25 août 1944</b> jusqu'à l' <b>avenue Ernest Reyer</b> qu'on emprunte à droite jusqu'au premier passage piéton.	

0.6	5.1	Traverser cette avenue poursuivre tout droit jusqu'à l'entrée du <b>square du serment de Koufra</b> . Entrer dans le square, et par le chemin en face de l'entrée, le traverser en diagonale. En sortant du square, tourner à gauche en empruntant <b>l'avenue de la porte de Montrouge</b> . Passer au-dessus du boulevard périphérique, puis traverser le boulevard <b>Romain Rolland</b> .	
0.3	5.4	Entrer dans <b>Montrouge</b> par <b>l'avenue de la République</b> . Poursuivre tout droit jusqu'à l'église Saint Jacques le Majeur ( <b>place de la Libération</b> ).	
		A partir de l'église Saint Jacques le Majeur, traverser la <b>rue de la République</b> , passer devant la statue dédiée à Coluche (salopette) et emprunter à gauche <b>l'avenue Jean-Jaurès</b> , traverser la <b>place des Etats Unis</b> et continuer tout droit.	
		Contourner la place Jean Jaurès par la gauche, poursuivre sur <b>l'avenue Jean Jaurès</b> (direction Châtillon).	
1.7	7.1	A la gare du métro <b>Châtillon-Montrouge</b> , ➤ <b>piétons</b> traverser les voies RATP et TGV en empruntant le passage souterrain de la RATP (accès à la gare). 	
		➤ A la sortie du passage, prendre en face (légèrement sur la gauche) <b>l'allée Bernard de Jussieu (coulée verte)</b> . Pour cela traverser la ligne de tramway n°6. Aller en face, monter les marches, juste à droite du panneau sur lequel est peint le tracé de la Coulée Verte et son règlement (accès à l'aire arborée).	
		➤ <b>cyclistes</b> contourner ce passage souterrain en poursuivant sous le pont de la voie ferrée, et retrouver la Coulée Verte 100 m plus loin à droite. Dans cet espace vert, arriver à la piste cyclable, tourner à gauche et poursuivre sur la  Coulée Verte.	
		A la première aire de jeu, prendre le petit escalier à droite du kiosque, puis la petite passerelle. Suivre les repères GR et les bornes de la Coulée Verte.	
0.6	7.7	Traverser une 2ème aire de jeu sous tonnelle ; au bout de ce tronçon, prendre légèrement à droite, traverser <b>l'avenue Saint-Exupéry</b> . Poursuivre tout droit en face.	
		Traverser la rue et prendre en face le <b>square Léo Malet</b> qu'on traverse par l'allée goudronnée.	
		Franchir la rue et prendre la suite de la coulée verte, en face. Couper plusieurs autres rues, et continuer tout droit.	
		A l'entrée dans <b>Bagneux</b> , le chemin arrive le long des voies du TGV et débouche sur la <b>rue du Général de Gaulle</b> . Traverser cette rue, prendre à gauche le pont, passer au-dessus des voies, et de suite après le pont prendre à droite.	
1,0	8.7	Poursuivre le chemin balisé en prenant le chemin le plus bas lorsque plusieurs chemins parallèles existent. Longer divers terrains de sport en les laissant sur votre droite.	
2.1	10.8	Après être passé devant la médiathèque de <b>Fontenay-aux-Roses</b> , poursuivre tout droit le chemin qui descend jusqu'à la <b>rue Robert Marchand</b> (à gauche cette rue mène à la gare du RER B). Poursuivre tout droit, prendre la passerelle métallique peinte en bleu au-dessus des voies du RER, puis poursuivre par le chemin bas goudronné, jusqu'à la <b>rue Paul Langevin</b> .	
		Traverser la rue Paul Langevin. Poursuivre tout droit par l'allée de droite qu'on conservera tant qu'il y aura plusieurs chemins possibles dans la coulée verte	
1.5	12.3	A Sceaux, traverser la <b>rue Houdan</b> , et prendre en face, toujours par l'allée de droite. Traverser la <b>rue des Cheneaux</b> et juste après la belle perspective côté gauche sur le parc du château de Sceaux, continuer jusqu'à la <b>rue Jean Monnet</b> .	
1.2	13.5	Traverser la <b>rue Jean Monnet</b> et continuer tout droit (toujours par l'allée de droite). Traverser deux rues. En arrivant à une patte d'oie, prendre l'allée de droite qui descend et conduit vers un premier passage souterrain, puis un second sous l'A86.	

		Prendre à droite les quelques marches et poursuivre le chemin. Passer <b>place de Lexington</b> (obélisque), continuer en face en restant à droite sur la piste "PIETONS".	
1.0	14.5	Peu après, au niveau de la croisée de chemins sablonneux, prendre à droite en direction de Chartres. <b>Ne pas traverser la rue du Colonel Fabien.</b>	
0.2	14.7	Longer brièvement le <b>ruisseau des Godets</b> (à notre gauche) jusqu'à une mare.	
0.4	15.1	Avant la mare prendre à gauche le pont en bois. Arriver dans <b>Verrières</b> . Continuer la sente tracée par les promeneurs dans le <b>Parc de la Noisette</b> . En haut du parc, au petit bosquet descendre à droite les marches (bois et pelouse), passer sous un tunnel routier, monter les marches sur la droite pour arriver sur la <b>promenade de Swanley</b> (pelouses, arbres et sentier). La suivre jusqu'au <b>carrefour de l'Europe</b> .	
		Traverser le carrefour par le terre-plein central, puis, en face, traverser le parking vers l'entrée de l'arboretum. Voir à droite petit centre commercial.	
0.9	16	Prendre à gauche le <b>mail de l'arboretum</b> avec rochers au milieu du passage, traverser le passage-piétons et prendre à droite la rue <b>d'Estienne d'Orves</b> qui longe l'arboretum et le château Vilmorin. La suivre sur le trottoir de gauche sur environ 500 m.	
		Passer entre la stèle en pierre « A la mémoire des Justes de Verrières » (à gauche Centre Culturel A. Malraux) et la chaussée en restant sur le trottoir. Traverser la <b>rue de l'Ancienne Poste</b> , laisser à droite la rue de l'Eglise, puis laisser à gauche la <b>rue de Paron</b> (en direction Mairie et O.T.)	
0.4	16.4	Au niveau de cette rue de Paron, rejoindre à droite la <b>sente Sainte Marguerite</b> : quelques marches, puis montée pavée qui débouche <b>place de la Fontaine</b> derrière l'Eglise. Traverser la place. A gauche <b>square</b> de la Maison Vaillant. Passer devant la fontaine (eau potable) et descendre la <b>rue de l'Eglise</b> tout droit jusqu'à la <b>place du Poulinat</b> . Traverser le passage-piétons et longer la place sur la droite.	
		Monter à droite le <b>chemin des Vaux Mourants</b> et de suite à gauche, le <b>chemin des Vaux Chèvres</b> , prolongé par la <b>route des Gâtines</b> qui monte jusqu'à la forêt. Continuer tout droit.	
		Laisser à gauche le centre des congrès des Gâtines et un parking à droite. Laisser le chemin de Verrières à droite et continuer en face : arriver au bout du centre des Congrès	
1.2	17.6	Prendre à droite la <b>route de Château-Landon</b> (ne pas prendre la route qui descend). On arrive à un terre-plein herbeux que l'on contourne par la gauche ; on prend le 1 <sup>er</sup> chemin à gauche : <b>route de la Princesse</b> (ne pas suivre le GR).	
1.1	18.7	Au niveau des parcelles 155 – 156 on croise la <b>route de la Grande Ceinture</b> que l'on prend à droite ; on tourne à gauche (suivre panneau GR). Au niveau de la parcelle 152 prendre à gauche la <b>route d'Igny</b> qui descend, très raide, jusqu'à la sortie de la forêt.	
		Traverser la <b>route de Bièvres</b> et descendre, en face, le <b>chemin du pont Monseigneur</b> jusqu'au pont du <b>canal de la Bièvre</b> , point de rencontre GR 655 et GR 11 (suivi par la variante).	
		Continuer tout droit, traverser un petit pont. Le chemin de terre se termine ; tourner à droite et emprunter la route bitumée.	
0.9	19.6	On aperçoit la <b>gare d'Igny</b> au loin. Emprunter le <b>passage souterrain</b> de la gare, direction centre-ville.	
		A la sortie de la gare, tourner à droite (premier clou et panneau jacquaire).	
		Passer successivement devant l'école St Nicolas, tourner à droite, quelques mètres plus loin traverser la rue au niveau de la fontaine pour passer à droite de la mairie et prendre les marches en face. Immédiatement après l'église traverser la <b>rue de l'Eglise</b> tourner à gauche en traversant la <b>rue des Brûlis</b> . Prendre à gauche sur le trottoir de gauche ; le	

		<b>chemin de la Voie Creuse</b> passe sous un tunnel et tourne à nouveau à gauche (pylône à droite).	
		A 10 m entrer dans le bois par un sentier en forte montée. En haut de la côte, tourner à gauche, traverser une route, le sentier rejoint une piste cyclable. La prendre à droite.	
		On arrive à la rigole (fossé de collecte des eaux, à droite), la longer, voir successivement 2 petits ponts de pierre sur la droite, et, à gauche, en contrebas, une borne royale à fleur de lys (pas toujours facile à voir). Plusieurs dizaines de mètres après cette borne descendre à gauche.	
2.4	22.0	A la sortie du bois, village de <b>Vauhallan</b> : suivre à droite la <b>Grande Rue</b> , au 1 <sup>er</sup> passage piéton traverser pour prendre le trottoir de gauche. Passer devant la mairie, puis monter légèrement à gauche de l'église.	
		Après l'église descendre par les marches sur la <b>place du général Leclerc</b> (parking) et traverser sur 70 m cette place vers la gauche. Prendre à gauche la <b>route de Saclay</b> . Tout de suite à gauche à nouveau, prendre la <b>rue de la Grande Fontaine</b> sur 240 m.	
1.2	23.2	Après le lavoir à gauche en contrebas, emprunter à droite le <b>chemin de Limon</b> dont le côté gauche est en escalier. En haut de la côte, tourner à droite dans la rue, et arriver à l' <b>Abbaye de St Louis du Temple</b> .	

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES			
		<b>PARIS</b> Tous commerces, toutes gares <b>Hébergements</b> : contacter Compostelle 2000, 11, rue Hermel (18 <sup>ème</sup> ) M°Jules-Joffrin tél : 01 43 20 71 66	
		<b>MONTROUGE</b> Tous commerces, D.A.B., métro	
		<b>FONTENAY AUX ROSES</b> Café, restaurant, gare RER B	
		<b>VERRIERES LE BUISSON</b> Office de Tourisme, cafés, restaurants, toilettes en mairie <ul style="list-style-type: none"> <li>• Petit centre commercial des Prés Hauts à droite de l'arboretum</li> <li>• Au centre : tous commerces, pharmacie, D.A.B., marché merc. et sam. matin</li> <li>• Hôtel (3*)</li> </ul>	
		<b>IGNY</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Epicerie, D.A.B., marché sam. matin, toilettes en mairie, gare RER C</li> <li>• <b>Menu pèlerin</b> au café-restaurant le Balto</li> <li>• <b>Hébergements chez l'habitant</b> contacter à l'avance Compostelle 2000 tél : 01 43 20 71 66</li> </ul>	
		<b>VAUHALLAN</b> Office de Tourisme sam. matin, Café, restaurant, boulangerie, épicerie <b>Hébergement à l'Abbaye de Vauhallan</b> , demi-pension. L'abbaye accueille les pèlerins 15 chambres avec 22 lits ; prévoir environ 30 € dîner et nuit en 2017. Réservation obligatoire auprès de Sœur Sabine, tél 01.69.85.21.00 <a href="http://www.abbaye-limon-vauhallan.com">www.abbaye-limon-vauhallan.com</a>	
			<i>édition décembre 2018</i>

